

✓
f. 43.

f. 654

Instruction sur le service de l'armement approuvée

le 30 août 1884. I^{ère} partie: Dispositions réglementaires en temps de paix. II^e partie: Disposition réglementaires en temps de guerre. Edition mise à jour des textes en vigueur jusqu'au 15 décembre 1899.

S. Paris [1899].